

**SERVITUDES VILLE/RTE**  
**PARCELLES CADASTREES B 5127, B 5131 A GRAVELINES**  
**ET ZC 23, ZC 84 A SAINT-GEORGES-SUR-L'AA**

Monsieur Claude WADOUX, expose au Conseil que :

Dans le cadre d'une étude, la société Réseau de Transport d'Electricité, désignée par l'appellation « RTE », envisage la pose de supports pour conducteurs aériens d'électricité.

RTE sollicite ainsi l'autorisation de la Commune de Gravelines d'occuper des parcelles lui appartenant en vue de l'installation desdits ouvrages.

A ce titre, des conventions actant les engagements ont régulièrement été transmises à la Commune.

Après instruction, les services ont émis un avis favorable.

Il est donc proposé au Conseil de conclure quatre conventions de servitudes, moyennant une indemnité forfaitaire globale de 10 539 euros, au profit de RTE pour l'installation d'ouvrages techniques sur les parcelles cadastrées B 5127, B 5131 sises à Gravelines et ZC 23, ZC 84 sises à Saint-Georges-sur-l'Aa.

La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

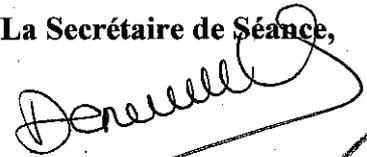
La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

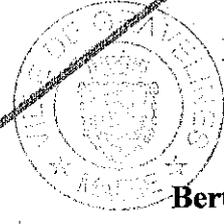
- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve les servitudes, moyennant une indemnité forfaitaire globale de 10 539 euros, par la Ville de Gravelines au profit de RTE sur les parcelles cadastrées section B 5127, B 5131 sises à Gravelines et ZC 23, ZC 84 sises à Saint-Georges-sur-l'Aa ;
- Approuve la signature des conventions entre RTE et la Commune ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer les conventions et toutes pièces utiles à intervenir ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES LE 26 NOVEMBRE 2024**  
**POUR EXTRAIT CONFORME**

La Secrétaire de Séance,

  
**Christelle DENEUVILLE**

Le MAIRE,

  
**Bertrand RINGOT**

Reçu en Sous-Préfecture le **28 NOV. 2024**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **28 NOV. 2024**

Conseil Municipal convoqué le : 20 Novembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024 – 18h15**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire  
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA à partir de 18h28, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Mr WILMOT,  
Monsieur Bruno MARSYLLE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BARBIER,  
Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,  
Monsieur Julien GERAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr MERLEN,  
Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BEAUSSART,  
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr VEYER,  
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,  
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,  
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.  
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.